

CHIFFRES CLÉS



3 244
étudiants



1 419
diplômés



766
étudiants
en apprentissage



13
formations
en apprentissage



4 615
heures de TP



158
enseignants-
chercheurs



23
unités de
recherche



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



TAXE D'APPRENTISSAGE



DERNIÈREMENT,
LA TAXE D'APPRENTISSAGE A PERMIS DE FINANCER



un équipement audio-
visuel d'un amphithéâtre

20

ordinateurs et
tablettes



réactifs et consommables
pour les TP

16

tables
informatiques

FACULTÉ DE PHARMACIE

15 avenue Charles Flahault - BP 14491
34093 MONTPELLIER CEDEX 5
Tél : 04 11 75 93 00
<https://pharmacie.edu.umontpellier.fr/>



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



*Investissez pour
vos collaborateurs de demain !*

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE

La Faculté de Pharmacie de Montpellier forme plus de 2 500 étudiants par an. Elle les prépare à toutes les branches de la profession pharmaceutique (officine, biologie médicale, industrie, pharmacie hospitalière, recherche) et bien au-delà dans le cadre des diplômes de santé portés par notre Faculté.

La taxe d'apprentissage constitue un moyen de financement incontournable pour des formations adaptées aux nouveaux enjeux des métiers de la santé.

Votre collaboration nous est utile, pour former aujourd'hui les professionnels de santé de demain.



Le Directeur Vincent Lisowski



PARTICIPEZ AUX PROJETS DE NOTRE FACULTÉ !

La taxe d'apprentissage nous permet de maintenir une formation d'excellence en investissant dans :

- l'intervention de professionnels,
- les consommables des laboratoires (pipettes, solvants, réactifs, tubes à essai ...),
- le développement de projets pédagogiques innovants,
- le matériels TICE (Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à l'Enseignement),
- l'aménagement de salles spécialisées (pharmacie expérimentale, laboratoires de langues, salles de travaux pratiques, Learning Labs, Rapid Mooc, imprimantes 3D....),
- la création d'espaces dédiés aux étudiants pour leur bien-être.

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

À partir de 2023, le solde de la taxe d'apprentissage est affecté par les entreprises directement sur la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations

ÉTAPE 1

Connectez-vous à la plateforme SOLTéA (après la création de votre compte sur Net-Entreprise)

ÉTAPE 2

Recherchez l'établissement bénéficiaire :

Faculté de Pharmacie Montpellier, code UAI : 0341149P

Vous avez la possibilité de flécher la TA spécifiquement à une de nos formations en saisissant le code RNCP correspondant (voir ci-dessous).

ÉTAPE 3

Dites-nous que vous nous soutenez en nous envoyant le formulaire de versement à pharmacie-gestionfi@umontpellier.fr

NOS FORMATIONS

DIPLÔME D'ÉTAT
Docteur en
Pharmacie

RNCP39499

DEUST
Préparateur/
Technicien
en
pharmacie

RNCP41851

DIPLÔME D'ÉTAT
d'Œnologue

RNCP36955

DIPLÔME D'ÉTAT
d' Audioprothésiste

RNCP36110

LICENCE
Sciences de la Vie

RNCP39517

LICENCE PRO
Chimie Formulation

RNCP40543

LICENCE PRO
Métiers de la
promotion des
produits de santé

RNCP41070

LICENCE PRO
Métiers de la
Santé, Nutrition,
Alimentation

RNCP40442

MASTER
Ingénierie
de la Santé

RNCP39433

MASTER
Sciences de l'Eau

RNCP39281

MASTER
Nutrition, Sciences
des Aliments

RNCP37026

MASTER
Biologie Santé

RNCP38970

MASTER
Sciences du
Médicaments et
des Produits de
Santé

RNCP38985

MASTER
Santé

RNCP39890

MASTER
Chimie

RNCP38703